

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 22T367

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Travaux de neutralisation du trottoir et des places de stationnements, marquages au sol temporaires des passages piétons

Avenue de la 1^{ère} armée Française

HORS SECTEUR PNRQAD

A compter de la date de signature jusqu'au 30/12/2023

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°158 du 20 juin 2016 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **BATICEL CONCEPT, Le BEEHIVE bâtiment ouest 32 chemin de la Tuillière, 571 avenue Rhin-Danube 13127 VITROLLES** pour le compte de : **CITIMOTION**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le 14 DEC. 2022

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.





ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 14 DEC. 2022

LOCALISATION DE LA DEMANDE

Avenue de la 1ere armée Française

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... **BATICEL CONCEPT**

Adresse Le BEEHIVE batiment ouest 32 chemin de la Tulliere
571 av Rhin-Danube 13127 Vitrolles

Tél./FAX 01 80 89 96 29

MAIL *Marseille* @baticelgroupe.com

POUR LE COMPTE DE
Citimotion

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

à la signature jusqu'au 30/12/2023

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Neutralisation du trottoir et des places de stationnements
Marquages au sol temporaires des passages piétons

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui Non

DAET

Longueur Tranchées

TRAVAUX DE NUIT

Voirie moins de 3 ans

STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

TRAVAUX

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

DANGER

ALTERNAT MANUEL TRICOLORE
si besoin

ATTENTION SORTIE DE CHANTIER

ROUTE BARREE AVEC DEVIATION
Voir plan de circulation ou délestage

TRAVAUX 1/2 chaussée

Passage VL et PL

CONES DE SIGNALISATION

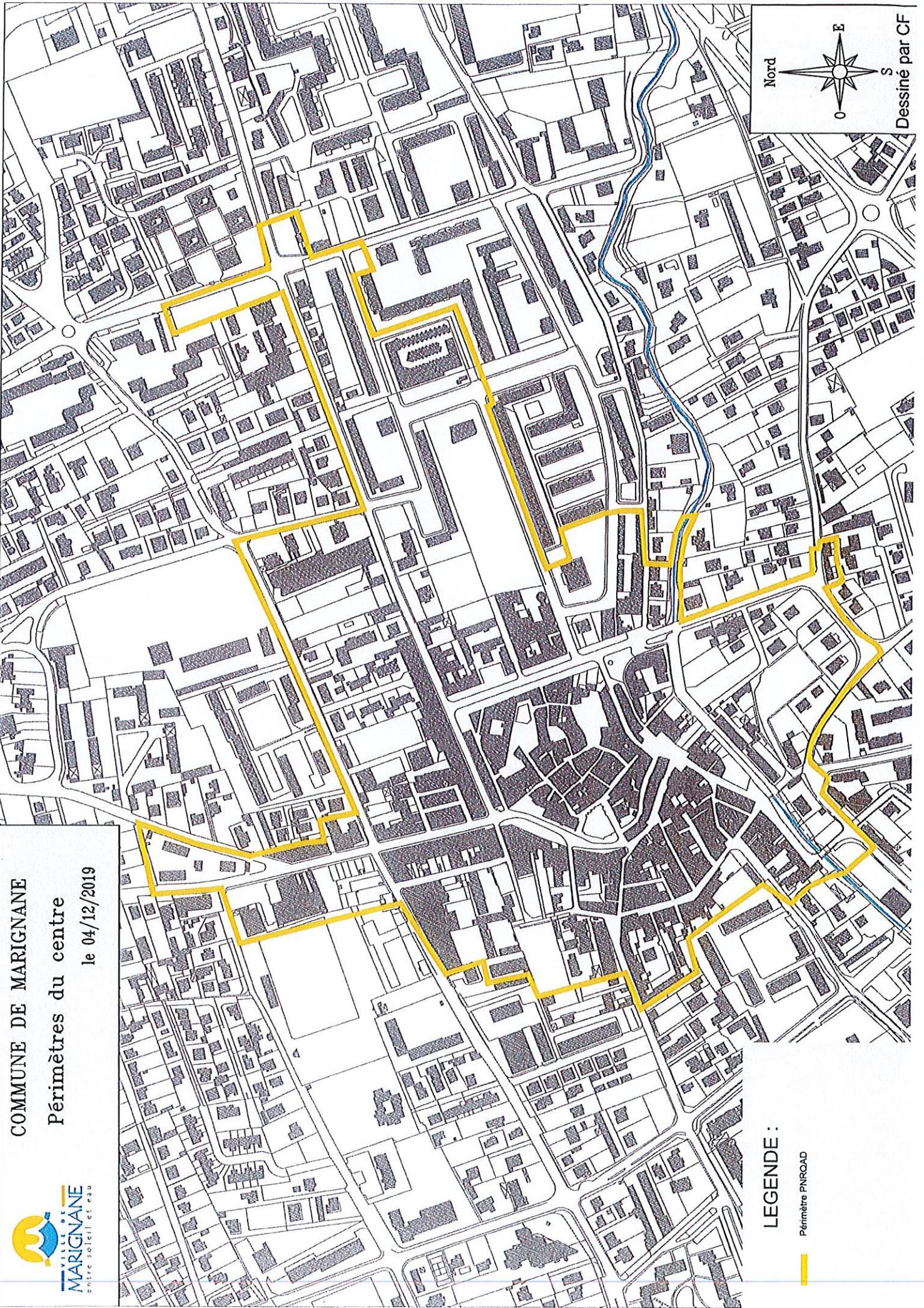
DEVIATION DES PIETONS

BALISAGE DU CHANTIER
par barrières HERAS

INSTALLATION BENNE

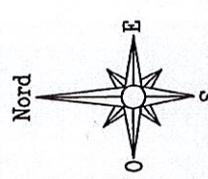
AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques



LEGENDE :

Périmètre PNRQAD



Dessiné par CF